

# SAINT-CYR

➔ N°05 - JUIN 2022

# Mag



**FOCUS**

P. 30 ET 31

**Saveurs au jardin**  
*première édition réussie*





**CADRE DE VIE**

- Un parking esthétique et responsable ..... 4-5
- Nouvelle perspective pour l'allée des Grands Hommes ..... 6-7
- Actualité métropolitaine ..... 8-9
- Des hirondelles et martinets en ville ..... 10
- Le marché bat au cœur du quartier Mailloux ..... 11-13
- Le 212, nouveau lieu d'activités et de commerces ..... 14
- Puits canadien, kézako ? ..... 15
- Le coteau de la mairie poursuit sa transformation ..... 16-17
- Les travaux en ville ..... 18



**GRAND ANGLE**

- Des élections sous contrôle ..... 19-21



**PROXIMITÉ(S)**

- La police municipale forme les jeunes cyclistes ..... 22-23
- Des capteurs de CO<sub>2</sub> dans les écoles ..... 24
- Un budget 2022 tourné vers l'avenir ..... 25-27
- Des réflexes pour bien vivre ensemble l'été ..... 28
- Harmonisation du stationnement en zone bleue ..... 29



**FOCUS**

- Saveurs au jardin : un festival 100% local ..... 30-31
- Nouveaux acteurs économiques ..... 32-33
- École Balzac : un long processus de laïcisation ..... 34-35
- Julien Hebras, l'excellence de la marqueterie ..... 36



**REGARDS D'ÉLUS**

37



**EN IMAGES**

38-39



**La Ville emprunte moins que ce qu'elle rembourse. Le taux d'impôt locaux n'a pas augmenté depuis 2009.**



**Philippe Briand**

Maire de Saint-Cyr-sur-Loire,  
Vice-Président de Tours Métropole Val de Loire



**La sortie progressive de la pandémie signe le retour à une vie presque normale...**

Après deux ans de restrictions en tous genres, nous sortons enfin d'une période inédite où nos vies ont été bousculées. La baisse du nombre de contaminations et le retour à une liberté prudente autorisent à nouveau les manifestations qui nous rassemblent et qui font la réputation de Saint-Cyr. Le carnaval et Europousse ont ouvert cette succession de rencontres qui vont rythmer nos semaines jusqu'à l'été. Les marionnettes en balade et Quartiers d'été vont bientôt avoir lieu alors même que nous venons de célébrer le retour du printemps avec le festival Saveurs au jardin.

**Que dire du budget qui a été voté en mars ?**

C'est un bon budget ! La politique que nous menons depuis plusieurs années nous permet, malgré un contexte national plus difficile, de le boucler sans difficultés, tout en limitant le recours à l'emprunt. La Ville poursuit tranquillement son désendettement, elle emprunte moins que ce qu'elle

rembourse. Notons que le taux des impôts locaux n'a pas augmenté depuis 2009. Tout en maîtrisant nos dépenses de fonctionnement, nous pouvons tabler sur un programme d'investissement ambitieux, environ 9 millions d'euros, montant remarquable pour une ville de notre taille. Construit sous la direction de Benjamin Girard, maire-adjoint en charge des finances et de la communication, avec l'ensemble des maires-adjoints et des services municipaux, ce budget 2022 signera en tout premier lieu la fin du programme de requalification du secteur coteau / hôtel de ville avec les travaux de réaménagement de la rue du Docteur Louis Tonnellé, le réaménagement du parking de l'hôtel de ville – dans l'esprit du parking ouvert en mars dernier dans la cour de l'ancienne école élémentaire Anatole France – la fin des travaux au niveau de l'église Sainte-Julitte. Cela représente un montant conséquent de plus d'1,6 million d'euros. Cette année, nous lancerons les premières études pour l'aménagement d'une médiathèque dans l'ancienne école Anatole France, la restructuration de l'accueil de loisirs de Mettray et poursuivrons les travaux de réhabilitation du site de la ferme de la Rablais.

**L'ancienne mairie va prendre le nom de Jacques Chirac, tout un symbole ?**

Chacun connaît les liens d'affection qui me liaient à l'homme. C'est grâce à Jacques Chirac que je me suis engagé dans la vie publique. En 1993, c'est lui qui m'invita, en venant pour la première fois à Saint-Cyr, à me lancer dans le combat des législatives et à devenir ainsi un jeune député de l'Assemblée nationale où j'ai siégé durant cinq législatures. Je n'oublie pas non plus que c'est à Saint-Cyr, en 2001, qu'il lança sa campagne pour la présidence sur le terrain économique. Jacques Chirac fut un grand Président, celui qui engagea la France sur la voie de la modernité au tournant de l'an 2000, celui qui osa dire « non » à l'Amérique pour la seconde guerre du Golfe. Il aimait les Français et ceux-ci le lui rendaient bien. Il était pour moi évident de lui rendre hommage en donnant son nom à l'ancienne mairie, bâtiment emblématique de la ville, lieu d'animations et de rencontres intergénérationnelles.



URBANISME

# Un parking *esthétique et responsable*

Après sept mois de travaux, financés conjointement par la Ville et la Métropole, le parking situé au-dessus de l'église a ouvert à la mi-mars. Grâce au nouvel escalier, vous pouvez aujourd'hui profiter d'une nouvelle balade reliant aisément le parc de la Perraudière aux rives du fleuve royal. Le stationnement a été placé en zone bleue.

FLASHEZ-MOI



Un nouvel équipement à découvrir en vidéo





ENVIRONNEMENT

# Nouvelle perspective pour l'allée des Grands Hommes



Les élus municipaux (à g. Christian Vrain et Bruno Lavillatte) découvrent les structures métalliques.



Les travaux en mars dernier

Les travaux de réaménagement de l'allée des Grands Hommes, commencés début mars, se sont achevés fin mai. Bien connue des promeneurs, cette longue voie menant à la fontaine du souvenir est aujourd'hui plus accueillante et fleurie.

La linéarité de l'allée a été modifiée par la création de part et d'autre de chicanes où les bancs seront réinstallés ; le cheminement est devenu plus accueillant grâce à la création d'alcôves intimistes dans les sous-bois qui accueillent des structures métalliques réalisées par l'entreprise Métal Vert ; des rosiers grimpants ont été plantés à leurs pieds.

### Un chantier mené en régie

Les équipes municipales des infrastructures et des parcs et jardins ont travaillé de concert sur ce chantier. Reprise du réseau d'eaux pluviales, terrassement de l'allée, pose d'une nouvelle bordure, plantation d'une nouvelle végétation en pied d'arbre sur toute la longueur (pas moins de 2 700 vivaces ont été plantées). Le raccordement de l'allée aux réseaux électrique et d'eau vont permettre sa mise en lumière ainsi que l'installation d'un système d'arrosage automatique. L'entreprise Colas a, quant à elle, réalisé la pose du revêtement fin mai.



2 700 vivaces ont été plantées

### Itinéraire de sculptures

Trois sculptures, trois «Grands hommes» attendent de retrouver leur place dans les sous-bois, à cette différence près qu'elles seront rapprochées de l'allée afin de leur offrir une meilleure visibilité.

Réalisées par Michel Audiard, artiste-fondeur tourangeau, les silhouettes de métal, finement ciselées, jouent des pleins et des vides pour représenter avec précision ceux qui ont marqué l'Histoire : Winston Churchill (sculpture inaugurée en 2007 lors des cérémonies commémoratives du 8 mai 1945), le Général de Gaulle et enfin Georges Clemenceau. Quant à celle représentant Pierre-Fidèle Bretonneau, elle rejoindra le conservatoire éponyme situé en contrebas, dans le parc.

Après le retour de ces œuvres, le souhait de Bruno Lavillatte, conseiller municipal délégué à l'action culturelle, est de faire du parc de la Perraudière un écrin d'œuvres éphémères, dans le cadre de conventions d'artistes ou avec le FRAC (fonds régional d'art contemporain). «Chacun ira ainsi vers son propre itinéraire de sculptures avec un parcours qui se dessinera au cœur parc» indique-t-il.



Une des sculptures, ici Winston Churchill





MÉTROPOLE

# La Métropole réglemente la publicité

**Un règlement local de publicité intercommunal (RLPi) vient d'être élaboré. Il a pour objet de limiter la publicité autorisée en agglomération en unifiant les règlements locaux quand ils préexistaient et en tenant compte des spécificités de chaque commune de la Métropole.**

C'est un sujet qui n'a pas suscité beaucoup d'intérêt de la part de la population lors de l'enquête publique qui s'est déroulée du 22 mars au 21 avril 2022. Pourtant, il touche au quotidien et à la perception de notre environnement, avec la présence de panneaux de publicité le long des grands axes tout comme les enseignes et pré-enseignes. La ville de Saint-Cyr-sur-Loire était en effet dotée d'un règlement local depuis 2003 (révisé en 2010), comme


dix autres communes du territoire métropolitain.

► **Un règlement sur mesure**

Le travail mené par la Métropole a nécessité de nombreuses réunions, tant les situations étaient disparates d'une commune à une autre. Le nouveau règlement prend en compte l'évolution de la législation qui interdit désormais les panneaux de plus de 8 m<sup>2</sup> et permettra de limiter la pollution

visuelle souvent reprochée aux entrées des grandes agglomérations. La rigueur du RLP saint-cyrien aura également permis de tirer l'ensemble vers une protection plus affirmée des grands axes et zones résidentielles tout en libérant la publicité municipale et non commerciale.

Ce nouveau règlement permettra de relancer le marché de mobilier urbain à Saint-Cyr qui date de la fin des années 2000 et de s'ouvrir aux nouvelles technologies de communication.

 Chaque mois, Tours Métropole vous propose un condensé des infos locales à retrouver directement dans votre boîte mail ! Pour ne plus manquer aucune actualité métropolitaine, inscrivez-vous dès maintenant [www.tours-metropole.fr/newsletter](http://www.tours-metropole.fr/newsletter)

## Shop in Touraine, c'est parti !

**Le lundi 9 mai, lors de la foire de Tours, a eu lieu le lancement du nouveau site marchand 100 % local : Shop in Touraine.**



**A**vec la fermeture forcée de leurs établissements lors des confinements successifs, la prise de conscience des commerçants pour la transition numérique s'est accélérée. En réponse à ce mouvement, la Mission Relance de Tours Métropole a souhaité soutenir la création de Shop in Touraine, un projet piloté par la Chambre de Commerce et d'Industrie Touraine.



En présence des élus des différentes communautés de communes du département, la CCI Touraine a présenté

la plateforme, son fonctionnement et ses enjeux. Shop in Touraine propose une solution départementale unique permettant aux consommateurs de (re)découvrir la richesse de leurs commerces locaux présents sur la plateforme numérique et de commander des produits en ligne (click and collect ou livraison).

On y retrouve des commerçants, artisans, producteurs locaux, restaurateurs, acteurs du tourisme qui, par leur savoir-faire, leur implantation, leur offre et

leurs services de proximité, contribuent au rayonnement de la Touraine. À ce jour, plus de 170 professionnels de Touraine ont adhéré à cette plateforme marchande, dont trois enseignes saint-cyriennes : Dietplus, Nùbé (prêt-à-porter) et Sapobel (savonnerie artisanale).

**PLUS D'INFOS**

 [shop-in-touraine.fr](http://shop-in-touraine.fr)  
 [shop-in-touraine@touraine.cci.fr](mailto:shop-in-touraine@touraine.cci.fr)

## Embellir sa façade commerciale

**Le dispositif d'aide aux entreprises artisanales et commerciales pour la rénovation de leurs façades commerciale est reconduit pour la période 2022-2024.**



**L**e fonds de rénovation des façades commerciales est un dispositif d'aide financé par Tours Métropole Val de Loire pour dynamiser le commerce et l'artisanat de proximité sur l'ensemble de son territoire. Il permet d'embellir les façades commerciales, d'offrir l'image de linéaires commerciaux modernes et dynamiques, de renforcer l'attractivité des commerces. La subvention représente 25% du coût hors taxe des travaux éligibles et est plafonnée à 4 000 €.

L'opération s'adresse aux entreprises artisanales, commerciales, de services, cafés et/ou restaurants, en phase de création, reprise ou développement, exerçant leur activité dans le périmètre de la métropole et répondant aux trois critères suivants :

- **chiffre d'affaires annuel** (ou prévisionnel) inférieur à 1 000 000 € HT,
- **point de vente** pour l'accueil du public n'excédant pas 400 m<sup>2</sup>,
- **vitrine commerciale** visible de l'espace public.

**PLUS D'INFOS** et pièces à télécharger sur [tours-metropole.fr/fonds-facade](http://tours-metropole.fr/fonds-facade)



ENVIRONNEMENT

# Des hirondelles et martinets en ville

**Le service des parcs et jardins, en lien avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), met en place de nouveaux nichoirs destinés à accueillir hirondelles et martinets.**

Cette installation s'inscrit dans la continuité des actions menées en faveur des oiseaux avec la LPO pour la préservation et le maintien de la biodiversité en ville. En 2021, des nichoirs ont été installés dans les combles de l'église Saint-Cyr/Sainte-Julitte pour accueillir l'Effraie des clochers et des chiroptères. D'autres, destinés aux mésanges, ont été déployés dans les parcs, squares et espaces verts de la commune pour inciter celles-ci à y nicher.

Le partenariat se poursuit cette année en faveur des martinets et hirondelles. Une dizaine de nichoirs

de chaque espèce ont pris place au groupe scolaire Anatole France/Honoré de Balzac, sous les débords de toiture, sur les façades sud et est. L'installation et l'entretien des nichoirs sont assurés par la LPO, qui procède ensuite au suivi des nidifications et des populations. Coût du projet : 1 200€.

Des actions pédagogiques seront menées par l'association saint-cyrienne, en lien avec les enseignants, auprès des classes de l'établissement pour sensibiliser les enfants à la préservation de la biodiversité dans leur ville.



Dix nids pour hirondelles ont été installés sous le toit de l'école

## CÔTÉ MÉSANGES, QUELLES NOUVELLES ?

En 2021, une cinquantaine de nichoirs pour mésanges a été installée sur le territoire de la commune. L'objectif était non seulement de développer la biodiversité mais également de contribuer à la lutte contre les chenilles processionnaires du pin, du chêne et contre la pyrale du buis, dont se nourrissent entre autres les mésanges. L'efficacité du procédé pourra être estimée courant 2023. Lors de sa tournée en mai 2022, la LPO a constaté que 11 nichoirs étaient occupés par des mésanges charbonnières ou mésanges bleues, principalement dans les parcs de la Tour et de la Perraudière. Cela ne signifie pas que les autres nichoirs n'ont pas été utilisés, les oiseaux pouvant être déjà partis. Un prochain passage aura lieu courant juin, au moment de la seconde nichée.

## ET À L'ÉGLISE SAINT-CYR/SAINTE-JULITTE ?

En France, toutes les espèces de chauves-souris et les chouettes Effraies des clochers sont protégées car en constante régression. La LPO a donc lancé un vaste projet visant à préserver certains habitats de ces espèces dans le bâti d'Indre-et-Loire, comme dans l'église Saint-Cyr/Sainte-Julitte. L'association débute seulement ses premiers suivis, qui seront communiqués dans les prochains numéros.

VIE ÉCONOMIQUE

# Le marché bat au cœur du quartier Mailloux



**Rareté au sein du territoire métropolitain, un marché se tient deux fois par semaine rue du Lieutenant-Colonel Mailloux. Malgré ses nombreux fidèles, ce lieu de vie, reste encore méconnu, alors même qu'il anime le quartier depuis près de 70 ans.**

La place du marché se situe rue du Lieutenant-Colonel Mailloux. Le terrain sur lequel il se trouve appartient à l'Office départemental HLM qui l'a loué à la commune en 1955 par bail emphytéotique. Une convention qui a été approuvée par le conseil municipal et son maire de l'époque, Georges Roy. En voici un extrait : «L'office départemental H.L.M. loue par bail emphytéotique de 99 ans, à la commune de Saint-Cyr-sur-Loire, l'emplacement situé dans le groupe d'H.L.M. [...]. Ladite location est consentie moyennant un loyer symbolique de 100F par an. En contrepartie, la commune prendra à ses frais l'aménagement d'un marché public dont les caractéristiques devront être soumises et acceptées par l'office, elle fera son affaire personnelle de la réglementation et de la police dudit marché, en assurera l'entretien et le nettoyage».



## PAROLE D'ÉLU



**Michel Gillot**

Maire-adjoint en charge de l'Urbanisme, de l'Aménagement urbain et du Commerce



«Quelle chance pour une ville que d'avoir un marché!», «Qu'on ne nous enlève pas notre marché, c'est un lieu de rencontre merveilleux!». Voici des paroles que j'entends au sujet de notre marché du mardi et du vendredi. Je partage évidemment ces idées mais un marché, c'est comme tout commerce, ça ne se décrète pas! Notre marché ne vivra qu'à la condition que nous le fréquentions et y faisons nos achats de produits frais ou manufacturés. Les sympathiques commerçants qui s'installent deux fois par semaine ne continueront à le faire que s'ils s'y retrouvent financièrement, donc si la clientèle est suffisante. Nous avons été nombreux à être heureux de pouvoir fréquenter le marché quand la covid frappait et que la plupart des magasins fermaient. Ne l'oublions pas : le maintien de notre marché ne dépend que de nous!







 **NATHALIE BIZOULIER, ENQUÊTRICE-PLACIÈRE**

▶ **En quoi consiste votre métier ?**

Depuis 23 ans, mon rôle est d'assurer le placement des commerçants dans le respect du règlement local de la commune, d'encaisser les droits de places et marchés liés à l'utilisation du domaine public, de coordonner l'emplacement de chaque vendeur, d'expliquer et rappeler les règles de bon usage de l'espace public et la réglementation applicable. Je dois aussi parfois gérer des conflits d'usage et des incivilités. J'aime cette partie de mon métier car il me permet d'être en contact à la fois avec les commerçants et les usagers du marché.



▶ **Comment décririez-vous le marché ?**

Le marché de Saint-Cyr est majoritairement alimentaire, il y a très peu de produits manufacturés. C'est la convivialité qui prime, on peut discuter avec les commerçants, échanger des recettes...

▶ **Réaménagement majeur en 2005**

Afin de se conformer aux règles sanitaires et d'hygiène en vigueur et de moderniser les lieux, la Municipalité décide de réaménager la place dans son intégralité. Un important travail est mené en amont avec les commerçants afin de dresser un inventaire de leurs besoins : branchements électriques, points d'eau potable, agrandissement des parkings etc. Un chantier d'envergure d'un montant de 1,34 million d'euros financé par la Ville et à l'époque Tour(s)plus et le Conseil général, dans le cadre du FISAC (fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce).

▶ **Lieu de vie et de commerce**

Les commerçants déménagent en mai 2006 sur une place plus grande, plus agréable, accessible et verte. Elle est ponctuée d'arbres, dont des magnolias Grandiflora pour marquer le printemps et

des Catalpa bignonoïdes pour leur ombre agréable l'été. Vers le sud, le marché donne sur le parc lui aussi réaménagé de végétaux. L'inauguration a lieu le 9 juin de la même année. L'aménagement de la place a été pensé dans son ensemble comme un véritable espace de vie et de rencontre au-delà des seuls jours de marché, pour toute l'année. La plantation d'arbres et le paysagement de toute cette zone a permis de répondre aux attentes d'amélioration et de valorisation de la qualité environnementale du site.

▶ **Des ajustements en 2008**

Afin d'offrir une image plus attractive et plus dynamique, la Municipalité décide, en 2008, de revoir le positionnement des emplacements du marché du mardi matin. Les commerçants ont ainsi été installés sur deux allées, le reste de la place étant réservé au stationnement des véhicules des clients.

Aujourd'hui, malgré la fréquentation des marchés en voie de diminution, cinq commerçants sont présents tous les mardis et environ une vingtaine les vendredis matins. Poisson, viande, fruits et légumes, fromages, thés, miel... vous trouverez forcément votre bonheur sur le marché avec la garantie de produits frais et de qualité.



**VOS COMMERÇANTS**



▶ **Bijoux/chapeaux**  
Joëlle CARRACI 



▶ **Boucherie/charcuterie**  
Jean-Michel COOLEN   
Pascal MERCIER   
Annick RAINEAU 



▶ **Chaussures**  
Caroline MY 



▶ **Crêpes, café**  
Thierry CHEVREAU 



▶ **Épices, tisanes et thés**  
Pierre MOREAU 



▶ **Fruits et légumes**  
Mustapha KOUBA   
Martine BERTRAND   
Pascal PIGET   
Géraldine TESSIER   
Sylvie BODET   
Philippe BRISSET 





▶ **Fromagerie**  
Christophe CUREAU   
Philippe VERGER 



▶ **Miel**  
Éric DELHOUME 





▶ **Poissonnerie**  
Philippe MASSON   
Jean-Louis SUNÉ 



▶ **Rôtisserie**  
Rodolphe DEBENEIT 



▶ **Volaille**  
Jean-Yves GALOPIN   
(+ fromagerie)  
Sébastien ROCHE 

 : mardi  : vendredi





**VIE ÉCONOMIQUE**

# Le 212, nouveau lieu d'activités et de commerce

**C'est un bâtiment de 3000 m<sup>2</sup> qui est sorti de terre durant l'hiver, derrière le centre médical Madeleine Brès, dans la ZAC du Bois Ribert. Il accueille de nouvelles enseignes commerciales ainsi que des professionnels de santé.**

En rez-de-chaussée, sont accueillies des activités commerciales telles que les enseignes *Bières et Chopes*, *Bottega Bastiano* (traiteur italien), le restaurant *L'Alchimie* ainsi qu'un cabinet d'expertise comptable (*Viseon*) et une agence d'intérim (*Avantage intérim*). Deux loges sont encore en commercialisation. Toutes ces activités de restauration sont un vrai plus pour toutes les personnes, de plus en plus nombreuses, qui travaillent au nord de la commune.

L'étage regroupe principalement des cabinets de praticiens confirmant ainsi encore un peu plus le pôle

médical de premier choix qui s'est constitué autour de la clinique NCT + avec un cabinet de chirurgie maxillo-faciale/stomatologie, des diététiciens - nutritionnistes, un cabinet de chirurgie plastique, un cardiologue, un endocrinologue. On y trouve aussi une société de courtage en prêts et assurances et une entreprise de télécom et fibre.

Une nouvelle preuve de l'attractivité de Saint-Cyr avant le lancement de la construction d'un nouvel immeuble mixte d'activités le long de la route de Rouziers dès que le chantier mené par la Métropole sera terminé.

Retrouvez toutes les coordonnées de ces enseignes et praticiens dans la rubrique «*Bienvenue aux nouveaux acteurs économiques*» en page 33.

-  3 LIEUX DE RESTAURATION
-  4 PRESTATAIRES DE SERVICE
-  5 PROFESSIONS MÉDICALES

**URBANISME**

# Puits canadien késako ?

**Face au changement climatique et pour répondre aux réglementations environnementales, tout nouvel équipement urbain est pensé pour le rendre peu consommateur en énergies et autosuffisant. Grâce au puits canadien, les locaux de la maison de quartier Denise Duplex profitent d'une ventilation naturelle été comme hiver.**

La maison de quartier est le premier bâtiment municipal à être équipé d'un système de puits canadien. Cette technique consiste à faire passer l'air neuf du bâtiment au travers d'un conduit enterré dans le sol à une profondeur de un à deux mètres. L'air neuf alimente les centrales de traitement d'air (CTA) qui assurent le renouvellement d'air hygiénique.

► **Une température constante été comme hiver**

En hiver, la température du sol est supérieure à la température de l'air extérieur. Le puits canadien permet un préchauffage de l'air et donc une diminution de la consommation d'énergie des centrales de traitement d'air. En été, la température du sol est inférieure à la

température de l'air extérieur. Le puits est alors dit «provençal» et permet d'abaisser de plusieurs degrés l'air insufflé dans le bâtiment pour rafraîchir l'ambiance et éviter la mise en place d'un système de climatisation.

Un suivi de l'installation sera réalisé en lien avec ENGIE afin de s'assurer des performances du dispositif en conditions réelles.



**Le saviez-vous ?**

La température du sol varie peu, elle reste stable été comme hiver, entre 10°C et 15°C à deux mètres de profondeur.





L'entreprise Sade réalise les travaux pour le compte de Tours Métropole Val de Loire.

## URBANISME

# Le coteau de la mairie poursuit sa transformation

Après l'ouverture du parking situé au-dessus de l'église à la mi-mars, les travaux de requalification du coteau concernent aujourd'hui la rue Tonnellé, face à la mairie. Les services de la Métropole interviennent depuis la mi-mai sur les réseaux d'eaux, préalable technique indispensable à l'aménagement urbain du site.

Un réseau d'eau pluvial traversant le site de l'ancienne école Honoré de Balzac, il était indispensable de procéder à son dévoiement. C'est ce à quoi s'emploie l'entreprise Sade, pour le compte de Tours Métropole Val de Loire, depuis la mi-mai, lesquels ont saisi cette opportunité pour entreprendre également des travaux sur les réseaux d'eau potable et d'eau usée.

Les interventions vont durer jusqu'au début du mois de septembre et se dérouleront en six phases successives qui ont, ou auront un impact sur les conditions de circulation (cf calendrier ci-contre). Puis place aux travaux qui permettront l'élargissement et la remise dans l'axe de la rue du Docteur Tonnellé, par rapport à l'existant situé à l'est et au chantier d'aménagement de la placette devant l'ancienne mairie.

### Les phases du chantier

**1 2 3** Elles ont eu lieu de la mi-mai à la mi-juin.

**4 Du 16 juin au 1<sup>er</sup> juillet**  
La partie est de la rue du Docteur Tonnellé est concernée (travaux sur le réseau d'eaux pluviales). La circulation y sera interdite, dans le sens ouest/est.

**5 Du 4 au 29 juillet**  
La partie est de la rue du Docteur Tonnellé sera concernée (travaux sur le réseau d'eaux usées). La

circulation y sera interdite, entre l'Esplanade des Droits de l'enfant et la rue Jacques-Louis Blot.

**6 Du 23 août au 9 septembre**  
La zone longeant le canal du cœur de ville sera concernée (travaux sur le réseau d'eaux pluviales). Les liaisons douces le long des bassins seront interdites aux piétons et cyclistes.



Michel Gillot, maire-adjoint chargé de l'urbanisme, a fait un point d'avancement du chantier le 1<sup>er</sup> juin



### Bon à savoir

Au niveau du carrefour des rues de la Mairie et du Docteur Tonnellé, un giratoire franchissable sera créé, permettant de réduire la vitesse et de sécuriser le croisement.



LES TRAVAUX EN VILLE

La Ville poursuit, en lien avec Tours Métropole Val de Loire, ses travaux d'entretien et des réseaux d'assainissement afin d'offrir le meilleur cadre de vie possible aux Saint-Cyriens. Tour d'horizon des chantiers réalisés, en cours ou à venir.

1 RUE DE LA FONTAINE DE MIÉ  
Travaux d'assainissement

En cours

2 RUE DU PORT  
Création de stationnements

Réalisés

3 RUE BERGSON/  
BOULEVARD CHARLES DE GAULLE  
Marquage des pistes cyclables

Réalisés

4 RUE DU CLOS BESNARD  
Mise en place d'un sens unique

Réalisés

5 RUE DES RIMONEAUX  
Remplacement des spots lumineux  
sur les ralentisseurs

Réalisés

6 SECTEUR DE LA MAIRIE  
Travaux sur les réseaux d'eaux pluviales  
et d'eaux usées

En cours

7 ALLÉE BARBERONNE  
Réfection des trottoirs

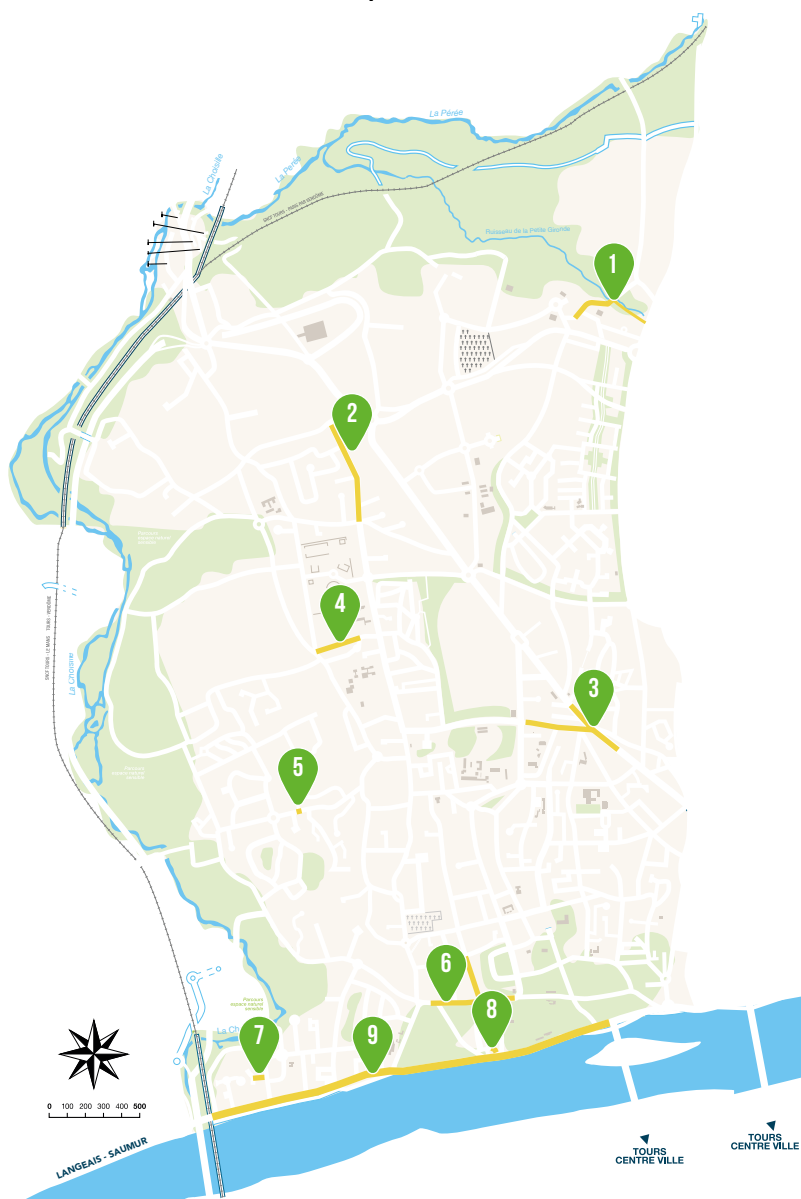
Réalisés

8 QUAI DE LA LOIRE/  
RUE DE LA MAIRIE  
Pose de dalles podotactiles

Réalisés

9 QUAI DES MAISONS BLANCHES/  
QUAI SAINT-CYR/QUAI DE LA LOIRE  
Raccordement à la fibre

En cours (Orange)



Légende

- Travaux sur les réseaux eaux
- Travaux sur réseaux fibre ou électricité
- Chantier réalisé par Tours Métropole Val de Loire
- Travaux de voirie

FLASHÉZ-MOI



S'informer sur les travaux en cours



VIE CITOYENNE

Des élections sous contrôle

Présidentielle et législatives, l'année 2022 est une année riche en scrutins. Saint-Cyr Mag vous ouvre les coulisses de l'organisation de ces élections à Saint-Cyr-sur-Loire.

LES AGENTS MUNICIPAUX MOBILISÉS EN AMONT

Tout doit être prêt pour le jour J. Si l'organisation est du ressort du service élections de la mairie, de nombreux autres services sont mobilisés pour lui prêter main forte. Équipes techniques, conciergerie, service informatique... au total, environ 40 agents de la Ville participent aux préparatifs.

À l'approche d'une journée de scrutin, les équipes municipales sont en ébullition dès le mercredi pour préparer les bureaux de vote. Le matériel est préparé et acheminé vers les différents sites. L'installation d'un bureau de vote n'est pas laissée au hasard, chaque site doit notamment compter une table où sont disposés les bulletins de vote et les enveloppes, des isolets et une table de vote par bureau où sont installés le président, les assesseurs et le secrétaire pour le bon déroulement du vote. Lors de sa tournée de contrôle à la veille du scrutin, le service élections s'assure

que les installations sont conformes à la réglementation et que sont bien affichées les dispositions du code électoral (décrets, pièces d'identités acceptées, secret du vote).

Les directives pour chaque élection sont envoyées en amont par la préfecture et diffèrent d'une élection à une autre. Pour le service élections, chaque scrutin nécessite également un travail administratif important : gestion des procurations, édition des listes d'émargement, des tableaux pour les résultats, etc. Cette année, la refonte des listes électorales a entraîné l'impression et l'envoi de nouvelles cartes électorales pour chaque électeur. Enfin, le service est également chargé de mettre à disposition de tous les présidents et assesseurs les documents réglementaires, et notamment le code électoral. Évoluant à chaque élection, même entre deux tours, ce document de plus de 400 pages a été

rendu disponible pour la première fois sur tablette, dans le but d'éviter le gaspillage de papier.

12 858 ÉLECTEURS INSCRITS AU 24/05 + 253 ENTRE LES DEUX ÉLECTIONS

15 BUREAUX DE VOTE SUR 5 SITES

150 PERSONNES MOBILISÉES LE JOUR J







 PAROLE D'ÉLU





**Patrice Vallée**  
Maire-adjoint en charge  
des Affaires générales

 *Je souhaite profiter de ces quelques lignes pour remercier chaleureusement tous les assesseurs qui s'engagent au profit de la démocratie. Il s'agit d'un engagement personnel fort et d'un acte citoyen. Vous êtes nombreuses et nombreux à répondre à l'appel. Je tiens à saluer votre disponibilité, votre implication et vous dire à quel point votre investissement personnel est essentiel dans la vie de notre commune et de nos institutions. Cette proximité est à mon sens primordiale. La convivialité et le plaisir de se retrouver pour travailler ensemble sont pour beaucoup dans la bonne tenue de chaque bureau de vote. Nous ferons en sorte de les conserver.* 



**Jean-Marc Fraigneau**,  
responsable du service état civil,  
élections et formalités administratives

 *Je tiens à souligner que l'organisation d'une élection est un travail d'équipe qui dépasse largement le cadre du service élections. Sans l'aide et l'appui des autres services de la mairie, notamment les équipes techniques et celle de la conciergerie qui gère la partie restauration, les élections ne pourraient se dérouler dans des conditions optimales.* 

 LE JOUR J, DES RÔLES BIEN DÉFINIS

**7h00** – Le personnel des bureaux de vote arrive sur place. C'est le dernier moment pour vérifier que tout est bien en place. Au total, à Saint-Cyr-sur-Loire, ce sont près de 150 personnes qui vont se relayer sur la journée pour accueillir les électeurs et électrices. Rappelons que chaque président de bureau – élu de la ville – compose sa propre équipe. Les présidents et assesseurs sont ensuite nommés individuellement et officiellement par le Maire.

**8h00** – Ouverture des bureaux de vote. Certains électeurs patientent déjà, souhaitant remplir leur devoir citoyen avant d'entamer toute autre activité. Toute la journée, les électeurs vont se succéder. Dans le bureau, chacun a un rôle bien précis : contrôle de l'identité, gestion des listes d'émargement, validation du vote. La police municipale est aussi

mobilisée, une patrouille circule entre les différents sites pour veiller à la tranquillité.

**19h00** – Fermeture des bureaux de vote. Le dépouillement peut commencer lorsque le dernier électeur présent a voté.



**Bon à savoir**

Vous pouvez demander votre inscription sur les listes électorales toute l'année et jusqu'à 6 semaines avant le jour de l'élection. Un pic de demandes d'inscription est généralement constaté à l'approche d'un scrutin, en particulier pour l'élection présidentielle.

 PLACE AU DÉPOUILLEMENT

Le vote est fini, le dépouillement peut débuter dans chaque bureau de vote sous la responsabilité du président. Le public est autorisé à y assister. Les équipes vérifient les votes un par un, mettant de côté les votes blancs et les votes nuls, qui seront annexés au procès-verbal de chaque bureau. Les voix de chaque candidat sont comptabilisées et le secrétaire de

bureau rédige alors le procès-verbal. Une fois les résultats proclamés, le président apporte le procès-verbal au bureau centralisateur installé à l'hôtel de ville, celui-ci est vérifié et validé en leur présence. Un procès-verbal centralisateur est alors rédigé, reprenant les résultats de chaque bureau et mentionnant les soucis et situations particulières rencontrées

lors de la journée de vote. Il est près de minuit quand une délégation de la mairie dépose le PV centralisateur en préfecture, où il est à nouveau contrôlé. Simultanément, les résultats globaux sont affichés sur la porte de chaque bureau de vote, où se trouvent déjà les résultats pour chaque site.



**PROCHAINES ÉLECTIONS ?**

Aucun scrutin n'est actuellement prévu en 2023. Rendez-vous en 2024 pour les élections européennes. Si vous êtes ressortissant d'un pays de l'Union européenne résidant en France, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune pour pouvoir y participer !





JEUNESSE

# La police municipale forme les jeunes cyclistes

Le vélo a été abordé en pratique et en théorie

**Au cours du premier trimestre, les agents de la police municipale ont sensibilisé les écoliers de CM1 à la pratique du vélo. Au total, 171 enfants ont reçu leurs conseils avisés et ont participé en toute sécurité à la sortie vélo le 14 juin dernier.**

Depuis de nombreuses années, la Ville accompagne les équipes enseignantes dans la mise en place d'actions de prévention et notamment de prévention routière. Les éducateurs sportifs, Éric Tétard et Patricia Peere, organisent une sortie vélo en fin d'année scolaire, l'aboutissement d'un cycle d'apports techniques et théoriques auprès des enfants.



### ▷ Sensibiliser et créer du lien

Ces matinées permettent aux agents de police de créer du lien avec les élèves et les enseignants ; l'uniforme devient moins impressionnant, le contexte moins formel les rend plus accessibles. Elles sont aussi vouées à informer les élèves sur les dangers de la route et particulièrement lorsqu'ils circulent à vélo, en trottinette ou à pied.

### ▷ Apport de théorie et de pratique

Éducateurs sportifs et enseignants ont organisé la pratique en huit séances. Les enfants ont appris à adapter leur vitesse pour conserver leur équilibre dans des situations variées, à prendre des repères visuels pour anticiper, réagir et rouler avec les autres et enfin, à gérer leurs ressources pour rouler longtemps.

La partie théorique a été assurée par la police municipale, à raison de six séances d'une heure trente par classe.

Outre les règles de circulation, les panneaux de signalisation, comment se repérer et se diriger, les enfants en ont appris plus sur les forces de l'ordre et la conduite à tenir en cas d'accident. Des séances interactives pendant lesquelles les enfants se sont révélés très curieux.

### ▷ Un test grandeur nature

La sortie vélo, organisée chaque année au mois de juin, est l'occasion pour les enfants de tester leurs aptitudes, que ce soit la maîtrise de leur vélo, de leur effort, la capacité à se diriger, à comprendre la signalisation et les dangers de la route. Cette année, elle s'est déroulée le 14 juin et a réuni toutes les classes de CM1 des écoles de la ville. Une attestation de participation a été remise à chaque élève.

## PAROLE D'ÉLU



**Fabrice Boigard**  
Maire-adjoint en charge  
des Ressources humaines,  
de la Sécurité publique et des  
Systèmes d'information

Je suis très attaché aux actions de prévention et d'éducation que mène la police municipale sur le terrain. Ce déploiement de proximité est multiforme afin de s'adapter aux différents publics. Je pense à l'opération «Un café avec un policier» qui a été couronnée de succès le 18 mai dernier, aux interventions auprès des scolaires, auprès des commerçants. Les agents sont très motivés et ne manquent pas de projets. Ils espèrent engager des actions auprès des collégiens, pour les informer sur le harcèlement scolaire, les drogues, l'usage d'internet, ou bien auprès des seniors pour tout ce qui touche à la sécurité routière, aux escroqueries, au démarchage.







JEUNESSE

# Des capteurs de CO<sub>2</sub> dans les écoles

La Ville a fait l'acquisition d'une centaine de capteurs de CO<sub>2</sub> auprès de la société orléanaise Victeon. Ceux-ci ont été installés dans les écoles saint-cyriennes après les vacances d'hiver.

Par cette acquisition, la Ville a répondu aux recommandations du Ministre de l'Éducation Nationale pour accompagner les enseignants et le personnel municipal dans la mise en œuvre du protocole sanitaire. Depuis le 21 février dernier, ces appareils ont été déployés dans les écoles publiques et privée de la ville, dans les locaux scolaires et périscolaires (salles d'accueil, restaurants, etc.) et à l'accueil de loisirs.

Ces capteurs autonomes sont destinés à mesurer en permanence la quantité de CO<sub>2</sub> présente dans la pièce concernée. Lorsqu'elle dépasse les recommandations, le voyant lumineux de l'appareil - qui passera du vert au orange puis au rouge - indique la nécessité de renouveler l'air.

Cette acquisition, d'un montant de 20000€, est subventionnée par l'État à hauteur de 8 € par élève, soit une estimation de 8 264 € sur la base des effectifs de l'année 2020-2021.

## ANNÉE 2022-2023 : INSCRIPTIONS EN COURS

Les dossiers d'inscription pour l'année scolaire 2022-2023 sont disponibles en ligne sur le portail familles dans l'onglet « vie scolaire » et sur le site web de la Ville.



## PORTES OUVERTES AU MOULIN NEUF

L'équipe de l'accueil de loisirs du Moulin Neuf vous invite à découvrir le site et les activités proposées cet été les mercredis 29 juin et 6 juillet de 18h à 19h.



### PLUS D'INFOS

-  [saint-cyr-sur-loire.com](http://saint-cyr-sur-loire.com)
-  [jeunesse@saint-cyr-sur-loire.com](mailto:jeunesse@saint-cyr-sur-loire.com)
-  02 47 42 80 66/63

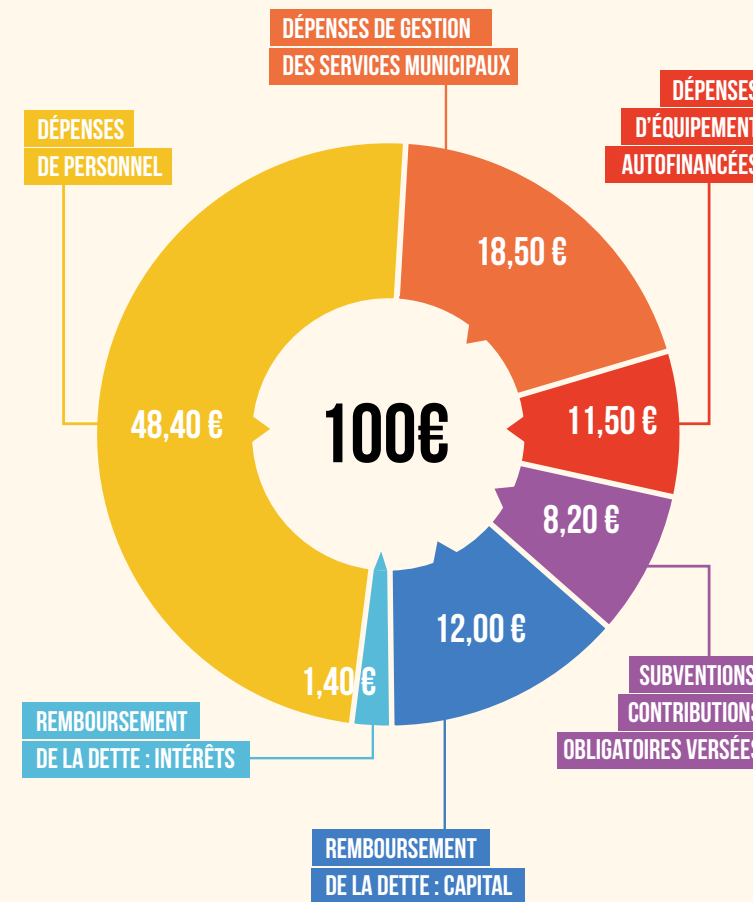
## DÉCRYPTAGE

# Un budget 2022 tourné vers l'avenir

Le budget 2022, voté par le conseil municipal le 25 mars dernier, est placé sous le signe de la reprise des activités et des manifestations. Il se distingue aussi par un investissement ambitieux pour le patrimoine saint-cyrien, des projets d'avenir et un soutien actif en direction du tissu associatif. Tout cela sans hausse de la fiscalité.



## QUE FINANCENT 100 € DE RECETTES D'IMPÔTS ?



## PLUS DE 2,3 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT DE LA MÉTROPOLE

Depuis la création de la métropole en 2017, la Ville apporte chaque année la somme de 1 141 250€ HT sous forme de fonds de concours pour financer la réalisation de travaux pour lesquels la Métropole est compétente (voirie, assainissement pluvial, éclairage public...). Cette année, la commune a décidé d'apporter un fonds de concours exceptionnel complémentaire de 800 000€ HT.

Cet effort financier non négligeable sur l'exercice budgétaire permettra l'achèvement de l'ensemble du programme de requalification du secteur coteau/hôtel de ville en fin d'année. Pour mémoire, ces travaux concernent la reprise de la place de la Liberté située à côté de l'église St-Cyr/Ste-Julitte, la reprise et sécurisation du parvis de l'église, et au nord, la rectification de la rue du Docteur Tonnellé, le réaménagement de l'esplanade des droits de l'enfant et la végétalisation de la placette située devant l'ancienne mairie.

La Métropole finance également en direct sur ses fonds propres la création du giratoire au carrefour Charles de Gaulle/Bergson/Émile Roux. Une première tranche devrait pouvoir être lancée d'ici à la fin de l'année.



 PAROLE D'ÉLU



**Benjamin Girard**  
Maire-adjoint en charge  
des Finances et de la  
Communication

▷ Dans ce contexte de sortie de crise sanitaire, que pouvez-vous dire sur le budget 2022 ?

Le budget principal s'élève à 29 millions d'euros dont 20 millions en crédits de fonctionnement et 9 millions en crédits d'investissement. Il a été élaboré dans un environnement financier porteur de reprise économique et peut donc être davantage comparé au budget 2019. Pour autant, il nécessitera des ajustements en fonction de la sortie de la crise sanitaire au cours du premier semestre, mais aussi en raison du conflit en Ukraine qui a pour conséquence l'inflation, qui a dépassé les 5% en juin. Le coût des matières premières augmente, tout comme celui de l'énergie, cela aura des répercussions sur les dépenses de la ville.

▷ Comment a-t-il été pensé ?











La municipalité entend poursuivre ses efforts et respecter la règle de la stabilité des dépenses de fonctionnement en faveur de l'amélioration du cadre de vie et du bien-être des Saint-Cyriennes et des Saint-Cyriens, du développement économique du territoire et de projets structurants pour moderniser la ville. Le programme d'investissement reste soutenu avec des crédits à hauteur de 6,5 millions d'euros.

▷ Que dire du taux d'endettement de la ville et des impôts ?

L'emprunt prévisionnel s'établit à 2,2 millions d'euros avec dans le même temps un remboursement de 2,4 millions d'euros, soit un désendettement de 200 000 euros. La capacité de désendettement de la ville est par ailleurs très satisfaisante puisqu'elle peut rembourser ses dettes en 3 ans et 10 mois. Quant aux impôts, grâce à une gestion vertueuse qui est la nôtre depuis de nombreuses années, ils n'augmentent pas et ce, depuis 2009.



Sur un total de  
**20 MILLIONS D'€**  
répartition du budget de fonctionnement :

|   |   |        |
|---|---|--------|
|    | URBANISME - CADRE DE VIE                          | 26 %   |
|    | ADMINISTRATION GÉNÉRALE<br>ÉLECTIONS - CIMETIÈRES | 22,8 % |
|   | JEUNESSE - VIE SCOLAIRE                           | 12,5 % |
|  | EMPRUNTS - INTÉRÊTS<br>+ DÉPENSES IMPRÉVUES       | 11,7 % |
|  | BÂTIMENTS   | 8,7 %  |
|  | CULTURE - COMMUNICATION<br>ANIMATIONS - JUMELAGES | 5,7 %  |
|  | SPORTS  | 5 %    |
|  | PRÉVENTION - SÉCURITÉ                             | 3 %    |
|  | PETITE ENFANCE                                    | 3 %    |
|  | SOLIDARITÉ - VIE SOCIALE                          | 1,6 %  |

# Zoom sur l'investissement en 2022

**6,5 MILLIONS D'€**  
(dont 1,9 million versé à TMVI)



Urbanisme & Cadre de vie

▷ 2 385 000 €

QUELQUES ACTIONS

- Ancienne mairie : mise en lumière
- Programme d'espaces verts, y compris aménagement d'aires de jeux
- Parc de la Perraudière : allée des Grands Hommes, mise en lumière
- Place Malraux : réaménagement
- Coteau : travaux d'espaces verts entre le parking et l'esplanade de l'hôtel de ville
- Église Sainte Julitte : illumination de l'édifice
- Cimetière République : enherbement des allées



Infrastructures

▷ 85 000 €

QUELQUES ACTIONS

- École Saint Joseph : création d'un parking
- Manoir de la Tour : création d'un accès PMR
- Bornes électriques encastées pour manifestations



Équipements sportifs & de loisirs

▷ 100 000 €

QUELQUES ACTIONS

- Boulodrome Georges Primault : abaissement des mâts et installation de projecteurs LED
- Complexe Guy Drut : rénovation de la piste d'athlétisme (crédits d'étude)
- Courts de tennis La Bécherellerie : éclairage des courts 5 et 6
- Boule de fort : réfection de la piste

Équipements culturels

▷ 85 000 €

QUELQUES ACTIONS

- «L'art dans la rue» : plaques commémoratives
- Ancienne école Anatole France : réhabilitation pour bibliothèque (crédits d'étude)



Bâtiments communaux

▷ 1 369 500 €

QUELQUES ACTIONS

- Dojo Pierre Davenier : reprise de la couverture
- Ferme de la Rablais : poursuite de la réhabilitation
- Parc de la Tour : réfection du mur
- Ancienne mairie : réhabilitation (fin de programme)
- Accueil de loisirs : réaménagements (crédits d'étude)
- Étude énergétique du complexe sportif Guy Drut



Moyens techniques des services

▷ 450 000 €

QUELQUES ACTIONS

- Programme d'informatisation
- Matériels, mobilier, véhicules



Sécurité publique

▷ 70 000 €

QUELQUES ACTIONS

- Vidéo-protection : programme pluriannuel
- Acquisition de 5 défibrillateurs







VIE CITOYENNE

# Des réflexes pour bien vivre ensemble l'été

**Les activités extérieures fleurissent avec l'été. Afin que chacun puisse profiter de la douceur estivale en toute tranquillité, quelques règles sont à respecter pour les activités bruyantes et l'entretien des espaces verts.**

### ▶ Quand réaliser des activités de jardinage ou de bricolage bruyantes?

La préfecture d'Indre-et-Loire a pris un arrêté relatif à la lutte contre les bruits de voisinage le 29 avril 2013. Celui-ci fixe notamment les créneaux horaires à respecter lors de la réalisation de travaux d'extérieur bruyants : en semaine de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Ces horaires de travaux de jardinage et bricolage ne concernent que les particuliers. Les professionnels doivent

interrompre leurs activités les jours ouvrables entre 20h et 7h et toute la journée les dimanches et jours fériés.

### ▶ Que faire de ses déchets verts?

De mars à décembre, les bacs de déchets végétaux sont collectés tous les mercredis à domicile pour les logements individuels. En cas de volume important, il est possible de les déposer dans l'une des déchetteries de la métropole.

Les Saint-Cyriens peuvent également faire la demande d'un composteur individuel de jardin de 320 litres.

Celui-ci est mis gratuitement à disposition par la métropole sur demande préalable et présentation d'un justificatif de domicile.

### ▶ En cas de nuisances sonores, qui contacter?

Un tapage peut être constaté à n'importe quel moment de la journée. Pour tout dérangement lié au bruit (regroupement de personnes, aboiements, engins motorisés...), faites un signalement auprès de la police municipale. En dehors des horaires d'ouverture de la police municipale, prenez contact directement avec la police nationale en composant le 17.

**PLUS D'INFOS**  
 Police municipale  
 ☎ 02 47 42 80 43  
 ✉ [police@saint-cyr-sur-loire.com](mailto:police@saint-cyr-sur-loire.com)  
 Accueil au poste du lundi au vendredi de 8h à 17h



Pour préserver la tranquillité du voisinage, les fontaines du Cœur de ville sont coupées à partir de 13h. Pour rappel, il est interdit de se baigner dans les bassins du grand canal qui relie le parc du Cœur de ville à la Perraudière.

## Harmonisation du stationnement en zone bleue



**Cela fait plusieurs années que la Municipalité a institué le régime de zone bleue sur la commune afin d'éviter, dans certains secteurs, le stationnement de véhicules « tampon » et ainsi favoriser leur rotation.**

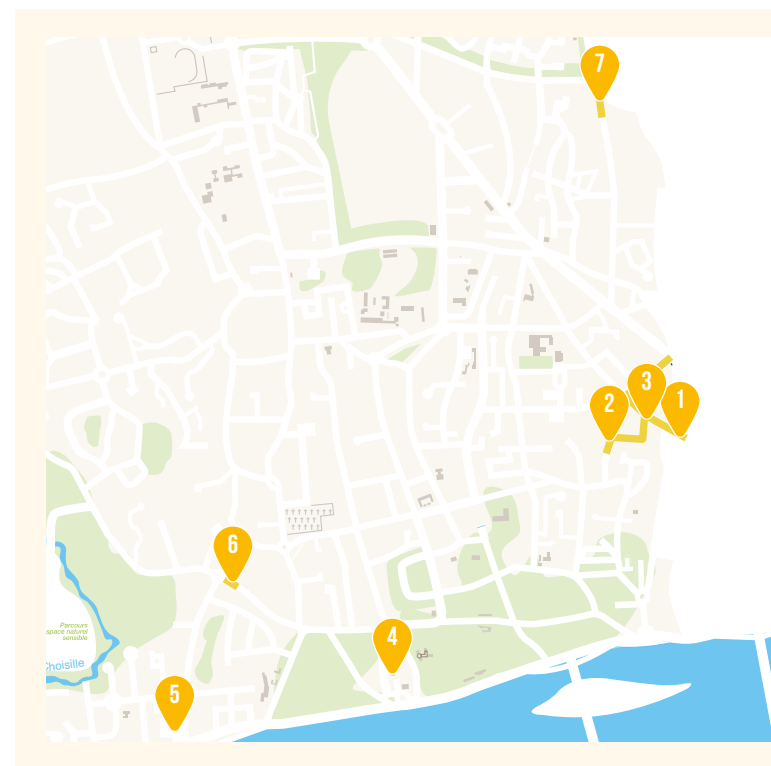
**A** ce jour, sept périmètres ont été institués et les horaires viennent d'être harmonisés pour une meilleure lisibilité, tant pour les usagers que pour les forces de police en charge de les faire appliquer.

Six des sept zones sont opérationnelles de 8h à 12h et de 14h à 18h, du lundi au vendredi. La septième zone, située en haut de la rue de la Chanterie, remplit une fonction particulière et sa réglementation est différente : elle est opérationnelle de 8h à 22h, du lundi au dimanche.

Les agents de la police municipale peuvent vous remettre gratuitement des disques de stationnement aux couleurs de la ville. Pour mémoire, le défaut de disque est passible d'une amende de 68€.

### ✓ rappels

- Le stationnement hors emplacement est interdit.
- La durée de stationnement sur toutes les places concernées est fixée à deux heures.
- Les emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite ne sont pas concernés par cette réglementation.
- Les habitants des différents secteurs peuvent obtenir un macaron les libérant de l'obligation de disque (demande à formuler auprès de la police municipale).



### ▶ Secteurs :

- 1 RUE DU BOCAGE**  
entre le carrefour formé avec la rue du Docteur Calmette et celui avec la rue de Portillon (y compris le parking)
- 2 RUE DU DOCTEUR CALMETTE**  
de l'intersection avec le boulevard Charles de Gaulle jusqu'aux places matérialisées situées face au n°67 rue du Docteur Calmette
- 3 RUE DES FONTAINES**
- 4 PARKING DE L'ANCIENNE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ANATOLE FRANCE ET PARVIS JEAN PAUL II**
- 5 PLACE DES MAISONS BLANCHES**
- 6 RUE DE LA MIGNONNERIE**  
sur les sept places matérialisées situées devant le n°55 et sur les quatre places situées en face, côté pair
- 7 RUE DE LA CHANTERIE**  
parking situé entre les numéros 106 à 112





**ÉVÈNEMENT**

# Saveurs au jardin : un festival 100% local

La première édition de ce festival s'est déroulée le dimanche 15 mai dans le parc de la Perraudière. Un beau succès pour cet événement qui fait la part belle aux produits locaux, aux vins de Loire mais aussi à la nature avec son marché de végétaux.



▶ **3000**  
VISITEURS



▶ **48**  
EXPOSANTS  
DONT 45 D'INDRE-ET-LOIRE



▶ **3**  
GROUPES  
MUSICAUX

**E**n famille ou entre amis, les visiteurs sont venus nombreux pour cette nouvelle manifestation saint-cyrienne. Balade au son des animations musicales, découverte d'un vin local, pause gourmande sous les arbres, rencontre avec les horticulteurs ou encore détente au calme avec vue sur Loire... Chacun a pu profiter de cette belle journée, notamment l'après-midi avec un soleil généreux.

▶ **Des exposants variés**

Une cinquantaine d'exposants de la région Centre-Val de Loire a investi le parc de la Perraudière pour faire découvrir leurs produits et créations aux visiteurs, dont 9 viticulteurs et 12 horticulteurs. Parmi les exposants, quelques enseignes

saint-cyriennes étaient présentes : L'atelier de Jeanne, Neogourmets, la Ferme du Mûrier, Axéo Services, l'Instant-Crêpes, l'apiculteur Ghislain Rodrigues ou encore le bar-brasserie Le Luce.

▶ **Favoriser les rencontres**

Objectif atteint pour le festival qui souhaitait rassembler producteurs locaux et habitants de la métropole pour créer des rencontres. Les visiteurs ont apprécié «cette balade agréable qui permet de trouver des produits de qualité, de rencontrer directement les producteurs et ainsi, de savoir ce que l'on achète », commente une Saint-Cyrienne. Les producteurs et artisans ont eux-aussi apprécié cette formule qui privilégie les circuits-courts, permettant de présenter leurs produits, de raconter leur histoire,

et de partager quelques faits marquants de la gastronomie de Touraine.

▶ **Quelles perspectives?**

La date n'est pas encore définie mais la Ville réfléchit déjà à l'édition 2023 avec l'envie d'étoffer la partie horticulture et pourquoi pas, inviter un chef cuisinier qui saura révéler toutes les saveurs de la gastronomie régionale. Rendez-vous l'année prochaine!

FLASHEZ-MOI



Le festival en images







**VIE ÉCONOMIQUE**

**Bienvenue aux nouveaux acteurs économiques**

**ALIMENTATION**

▶ **Thierry FRIOLET**  
**DÉLICÉS & COULEURS**  
Bocaux de produits alimentaires bio  
15 rue de la Chanterie  
Tél. : 06 48 14 41 88  
info@delicesetcouleurs.fr  
www.delicesetcouleurs.fr

**BIEN-ÊTRE**

▶ **Julie CHALET**  
Naturopathe, praticienne réflexologie auriculaire et plantaire  
30 avenue de la République  
Tél. : 06 37 54 80 32  
juliechalet.naturopathe@gmail.com  
www.juliechalet-naturopathe.com

**IMMOBILIER**

▶ **Grégoire LUCIEN-BRUN SAFTI**  
Conseiller en immobilier  
Tél. : 06 88 75 35 91  
gregoire.lucien-brun@safti.fr  
www.safti.fr

**OPTIQUE**

▶ **Charlotte ROUSSELAT OPTI'BAMBINS**  
Opticien pour enfants  
11 rue de la Fontaine de Mié  
Tél. : 02 47 44 43 56  
optibambins.saintcyr@gmail.com  
www.optibambins.fr

**SANTÉ ANIMALE**

▶ **Docteurs VRAIN, HUART, PONTORNO et MERCERON VETLOIRE**  
Clinique vétérinaire  
Maison médicale Madeleine Brès  
2 rue Thérèse et René Planiol  
Tél. : 02 46 99 10 12  
saintcyr@vetloire.fr  
www.vetloire-saintcyr-surloire.fr



**SERVICE À LA PERSONNE**

▶ **Julie LOPES BEEZEN**  
Service à la personne :  
entretien du domicile  
44 boulevard Charles de Gaulle  
Tél. : 02 46 65 62 56  
contact.tours.37@mybeezen.fr  
www.mybeezen.fr

**SERVICES**

▶ **Lacthida BOUMEDDANE LES 3 DIMENSIONS**  
Impression 3D pour tous  
Allée de la Ferme de la Rablais  
Tél. : 06 56 79 91 48  
l.boumeddane@les3dimensions.fr  
www.les3dimensions.fr

▶ **Lacthida BOUMEDDANE et Véronique FOUCAULT LV FORMATION**  
Organisme de formation RH/paie  
Allée de la Ferme de la Rablais  
Tél. : 06 56 79 91 48 / 06 79 32 58 41  
contact@lvformation.fr  
www.lvformation.fr

▶ **Élodie LAMBERT ALMAÉ COACHING**  
Coaching, conseil RH et bilan de compétences  
31 rue Charles Péguy  
Tél. : 06 60 31 41 13  
contact@almae-coaching.com

▶ **Christopher VAN BOUVELEN ALENTOURS VTC**  
Transport haut de gamme (chauffeur privé)  
29 rue Charles Péguy  
Tél. : 06 78 31 72 55  
alentsvvtc@gmail.com  
www.alentsvvtc.fr

**CHANGEMENT D'ENSEIGNE**

▶ **NI BRUNE NI BLONDE (EX QUAI 37)**  
Bistrot lounge, cave à vin  
247 boulevard Charles de Gaulle



**LE 212**

2 rue Mireille Brochier

**Au rez de chaussée**

▶ **Thomas BERTHELOT VISEEON**  
Cabinet d'expertise comptable  
Tél. : 02 47 88 31 09  
thomas.berthelot@viseeon.com  
www.viseeon.com

▶ **Benjamin DELANOUE et Florent CAILLET L'ALCHIMIE**  
Restaurant gastronomique  
Tél. : 02 47 87 25 32  
lalchimie@restaurantsaintcyr.com  
lalchimie-restaurant.eatbu.com

▶ **Antonin DUBOIS BIÈRES ET CHOPES**  
Bar à bières  
Tél. : 02 47 87 20 15  
saint-cyr@bieres-et-chopes.fr  
www.bieres-et-chopes.fr/saint-cyr-9html

▶ **Bastien GUERCHE BOTTEGA BASTIANO**  
Épicerie fine italienne  
Tél. : 02 47 56 91 09  
bottega.bastiano@gmail.com  
www.bottegabastiano.com

▶ **Marc MÉCHIN AVANTAGE INTERIM**  
Agence d'interim  
Tél. : 02 47 36 09 07  
tours@avantage-interim.fr  
www.avantage-interim.fr

**Au premier étage**

▶ **Docteurs Nicolas LEPROVOST, Gwendoline DA COSTA et Benjamin CROISÉ**  
Cabinet de chirurgie maxillo-faciale et de stomatologie  
Tél. : 02 47 61 16 30

▶ **Docteur Franck DUPEYRON**  
Chirurgien plastique  
Tél. : 02 47 48 03 93

▶ **Docteurs Nathalie GERVAISE et Valérie-Anne BAUDRY**  
Endocrinologues  
Tél. : 02 47 05 60 50

▶ **Docteurs Aurélie BIHANIC et Isabelle LIMOUZINEAU**  
Cardiologues  
Tél. : 02 46 46 94 16

▶ **Céline GODART et Aurélie PAGES**  
Diététiciennes/nutritionnistes  
Tél. : 06 80 01 77 91

**FLASHÉZ-MOI**



Annuaire des professionnels en ligne







**PATRIMOINE**

# École Balzac

## Un long processus de laïcisation

**Dans son précédent numéro, Saint-Cyr Mag proposait un éclairage historique sur l'ancienne école de filles, créée au 19<sup>e</sup> siècle. Après l'acceptation du legs par la commune en 1862, place à la laïcisation de l'établissement, trouvant une partie de son cadre légal dans les lois Jules Ferry.**

La commune participe activement aux aménagements de l'école. Ainsi, en 1874, le conseil municipal décide de construire un local faisant office d'atelier de couture et de préau l'hiver et un réfectoire servant de vestiaire et au dépôt des paniers. Certaines élèves venaient de loin, à pied, chaussées de sabots et de «galoches» ; les plus éloignées parcouraient jusqu'à 5km matin et soir par tous les temps. Aucune restauration n'étant distribuée à l'école, elles apportaient leur repas fait de tartines de pain, de pommes de terre mises à chauffer sur le poêle de la classe, sans oublier la « chopine de piquette », de l'eau avec du vin. Pour assurer l'instruction d'environ

soixante-dix filles âgées de 5 à 12 ans, Madame Labadeur (Sœur Joséphine Marie) et Madame Maffre (Sœur Madeleine) exercent à l'école. À leur demande, en 1871, le conseil municipal accepte de prendre en charge les frais de traitement d'une maîtresse ouvrière chargée d'apprendre aux jeunes filles les ouvrages de couture et de racommodage plusieurs heures par jour.

Le 30 octobre 1882, le Préfet nomme Madame Tagliabue (sœur Marie Virginie) en remplacement de Madame Maffre qui fera preuve d'une extraordinaire longévité puisqu'elle exercera jusqu'en 1906, pendant 25 ans, elle avait 82 ans.

### ▶ Des lois laïcisent l'école

Les lois Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique entre 1879 et 1883, sont une paire de lois sur l'école primaire votées en 1881-1882, sous la Troisième République, qui rendent l'école gratuite, l'inscription primaire obligatoire et participent à laïciser l'enseignement public. En 1886, la loi Goblet parachève les lois Jules Ferry en confiant à un personnel exclusivement laïc l'enseignement dans les écoles publiques. En 1904, la loi Combes interdit aux congréganistes d'enseigner.

### ▶ Le conseil repousse l'échéance

Le 19 août 1888, le conseil municipal manifeste son désir de conserver le plus longtemps possible les avantages que Madame Tonnellé a procurés à la commune en lui donnant une école communale, dont la laïcisation entraînera pour elle une charge qui dépassera 50 000 francs. En conséquence, il émet le vœu que la loi de 1882 puisse être modifiée dans l'avenir, dans un sens plus libéral et que son application en soit retardée le plus longtemps possible.

En 1896, le Préfet prie le conseil municipal d'envisager de prendre des dispositions à l'effet d'assurer le service scolaire pour le jour où l'école de filles sera laïcisée, cette mesure devenant imminente en raison de l'âge de la directrice Madame Tagliabue (75 ans). Le conseil refuse de délibérer sur



Pas moins de sept délibérations auront été nécessaires de 1888 à 1906 pour laïciser la maison d'école de filles fondée par Pauline Tonnellé en 1862.

cette question. Le 12 février 1903, le représentant de l'État informe d'un délai dans lequel devra s'achever la laïcisation de l'école. En réponse, le conseil demande que cette laïcisation soit reportée à une date ultérieure. Enfin en 1906, le Préfet informe être disposé à opérer de suite la laïcisation de l'établissement. Le conseil émet le vœu qu'elle ne soit opérée qu'après le décès de Madame Tagliabue, actuellement directrice de l'école.

### ▶ L'école est laïcisée en 1907

Le 24 décembre 1906, Monsieur le Maire donne communication au conseil d'une lettre du Préfet informant que l'école publique de

filles actuellement dirigée par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul sera laïcisée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1907 et priant le conseil de prendre au plus tôt une décision pour la création d'un poste d'institutrice-adjointe. Le conseil municipal émet un avis favorable à la création de ce poste.

Le 29 décembre 1906, les sœurs doivent quitter l'établissement. Madame Tagliabue et ses suppléantes sont remerciées pour les services rendus à la cause de l'enseignement populaire depuis 24 ans. À cette même date, la première directrice laïque est nommée à l'école de filles, en la personne de Mélanie Manceau.

Le 24 octobre 1910, le Président de la République Armand Fallières décrète d'utilité publique l'installation de l'école de filles à Saint-Cyr-sur-Loire.

Sœur Marie Virginie



Lors de la séance du 2 mai dernier, le Conseil municipal a voté à l'unanimité la dénomination du parking devant l'ancien CFA Tonnellé « Pauline Tonnellé », en hommage à celle qui fut une bienfaitrice de la ville.



## PORTRAIT

# Julien Hebras

## L'excellence de la marqueterie



L'artisan présente une pièce en marqueterie Boulle

**En début d'année, la Chambre des métiers d'Indre-et-Loire a récompensé Julien Hebras avec le titre de Maître artisan d'art pour ses talents d'ébéniste, marqueteur, restaurateur. Une distinction de plus pour l'énergique quadragénaire, à la tête de l'Atelier Lemaire depuis 7 ans, qu'il partage fièrement avec son équipe.**

### ► Que de récompenses reçues ces dernières années !

**Julien Hebras :** J'aime faire connaître et parler de mon métier. J'ai repris l'Atelier Lemaire en 2015, avec le soutien de la Fondation du patrimoine qui m'a subventionné. La Chambre des métiers, en 2019, a salué cette reprise avec l'attribution du prix «Graine de talent». Depuis 2020, l'atelier est labellisé «Entreprise du patrimoine vivant» et je reçois, en 2022, cette nouvelle distinction de la Chambre des métiers. Ce sont deux très belles récompenses, différentes, qui marquent la confiance que l'on m'accorde. C'est la reconnaissance d'un savoir-faire et de compétences que je partage avec mes trois employés.

### ► Quelle est votre clientèle ?

**J. H. :** Elle est composée à 80% de particuliers. J'aime le relationnel qui

en découle car le meuble confié a une histoire différente de celui issu d'une institution, une histoire de famille, riche. Le côté sentimental, l'émotion et l'énergie que dégagent l'objet sont très importants quand on le travaille. En lien avec la DRAC, nous avons restauré, il y a un an, la cuve de la chaire de l'église Saint-Julien. Nous travaillons également avec des châteaux, Chambord, Chamerolles, mais aussi des ambassades. Notre carnet de commandes est plein jusqu'en avril 2023.

### ► Vous travaillez le bois mais pas seulement ?

**J. H. :** L'Atelier restaure énormément de meubles anciens en marqueterie Boulle, ce qui fait d'ailleurs sa réputation. Tout ce qui se trouve sur le meuble est restauré : écaille de tortue, laiton, ivoire, étain, cuir, corne, nacre, etc. Je travaille avec un gainier pour le cuir, mais aussi avec des

horlogers, des tapissiers, des serruriers, des doreurs, des restaurateurs de peintures.

### ► Quelles sont les qualités d'un bon restaurateur ?

**J. H. :** Il doit savoir se remettre en question. Face à l'objet, il faut se mettre dans la peau de l'ébéniste qui l'a fabriqué afin de le restituer avec le plus de justesse possible. Il doit être patient, un objet peut demander 200 à 300 heures de travail. Il faut être capable de s'aérer l'esprit pour conserver un œil neuf sur l'objet. Et puis il faut laisser la satisfaction de l'œil, qui permettra de dire que l'objet, même imparfait, est beau.

**L'Atelier Lemaire**  
76 rue de Portillon  
02 47 38 03 66  
atelierlemaire@hotmail.com  
restorationdemeuble.fr

## UN BUDGET À LA HAUTEUR DES ENJEUX ET QUI ACCOMPAGNE LA REPRISE DE NOS MANIFESTATIONS

À l'occasion du conseil municipal du 25 mars dernier, le budget pour l'année 2022 a été adopté. Vous le savez, le vote du budget est toujours un événement important puisqu'il vient fixer pour l'année la perspective des projets à mener et rendre possible leur concrétisation.

Bien entendu, le budget 2022 n'est pas un budget comme les autres. En effet, après deux années tout à fait particulières sur fond de pandémie, nous étions toutes et tous en attente d'un printemps plus serein qui nous permettrait d'entrevoir l'avenir sous un meilleur jour. Ce fut effectivement le cas. L'élaboration du budget a pu se faire dans la prudence en ce qui concerne la situation sanitaire mais avec un réel optimisme. Pour mémoire, la dernière année dite «de référence» qui permet des éléments de comparaison est l'année 2019. Bien des événements se sont passés depuis sans pour autant

que notre collectivité reste dans l'immobilisme.

Nous pouvons retenir de ce budget 2022 que, malgré le contexte international, la ville de Saint-Cyr-sur-Loire poursuit ses objectifs avec un investissement à hauteur de 6,5 millions d'euros. Vous le savez, nous avons à cœur de toujours avoir des projets. Il est dans l'ADN de Saint-Cyr de s'attacher à penser et construire la ville de demain. C'est dans cet état d'esprit que nous avons inscrit 2,4 millions d'euros pour le cadre de vie, ce qui signifie des investissements au plus proche de chez vous. Une somme à laquelle il nous faut ajouter les 1,9 million d'euros de la Métropole. Parallèlement à ces investissements, nous avons à cœur de faire de 2022 une année de reprise de nos activités d'animations et des événements que vous appréciez. Le 26 mars dernier, les rues de Saint-Cyr retrouvaient l'animation populaire, la musique et la

fête à l'occasion du carnaval. Deux ans, cela faisait deux ans que les costumes et les confettis n'étaient pas sortis.

Un beau succès accompagné d'un temps idéal pour brûler Monsieur Carnaval qui avait pris les traits du virus. Dimanche 15 mai dernier, le parc de la Perraudière s'animait de nouveau avec la première édition de «Saveurs au jardin». Une journée ensoleillée placée sous le signe des fleurs, des plantes et des produits locaux. Là encore, vous avez été très nombreux à venir profiter de cette journée et à découvrir les produits proposés.

De ces deux beaux exemples de manifestations populaires, nous avons constaté que, comme nous, vous avez soif de partage et de convivialité. Soyez-en certain : Saint-Cyr sera au rendez-vous !

**Les élus de la liste**  
« Saint-Cyr notre cœur, notre force »

## VERS LA FIN DU TOUT VOITURE

Lors du conseil municipal du 2 mai, nous avons demandé que soit examinée notre proposition de réouverture de la gare St-Cyr/Fondettes. Le réchauffement climatique comme la crise énergétique nous obligent à revoir nos modes de déplacements. Notre agglomération possède une étoile ferroviaire exceptionnelle et cette gare qu'il suffirait de rouvrir avec un minimum d'aménagements afin de créer un Réseau Express Métropolitain.

Ainsi se créerait un pôle intermodal à l'ouest de l'agglomération accueillant voitures et vélos dans des parkings sécurisés. Cette plateforme de correspondance connectée au réseau Fil Bleu permettrait de desservir, par des navettes électriques, les quartiers les moins bien raccordés aux transports urbains. En effet, après un trajet court de 6 à 7 minutes depuis la gare du centre-ville de Tours, les usagers pourraient regagner rapidement leurs lieux de résidence. L'autonomie des jeunes et des personnes âgées s'en trouverait incontestablement améliorée.

Nous avons tous à y gagner tant sur la diminution des temps de trajets, la pollution générée par les véhicules individuels, les encombrements matin et soir sur la levée et les ponts, le coût des carburants, la nécessité de réduire notre dépendance aux énergies fossiles ou le désenclavement des communes périphériques.

Une réunion a eu lieu à la mairie. La Métropole devra être associée pour les études de faisabilité et l'attribution de budgets nécessaires à la réalisation de ce très modeste aménagement.

**Les élus de la liste «St-Cyr Plurielle»**

## URBANISME RAISONNÉ

Notre ville est belle, paysagée, fleurie, ne la bétonnons plus. Prenons un temps d'arrêt et de réflexion. Saint-Cyr doit conserver l'identité pavillonnaire de ses quartiers au travers d'un urbanisme raisonné. Nombreux sont les Saint-Cyriens qui m'interpellent sur les projets d'urbanisme envisagés pour les années à venir. Ces hommes et femmes sont attachés à l'ADN pavillonnaire de leur commune, sans être réfractaires à la politique nationale d'urbanisation actuelle préconisant la « reconstruction de la ville sur la ville ». Ils sont inquiets au regard des projets à venir. J'en cite pour mémoire quelques-uns : le quartier rue de la Menardière/rue des Épinettes, la troisième tranche de « central parc », « le cœur de ville 2 » et bien d'autres. L'espace rendu par la destruction de l'école Honoré de Balzac doit être définitivement réhabilité en espace vert prolongeant le projet de réhabilitation du coteau de la mairie et gardant ainsi la perspective visuelle d'ouverture actuelle.

**Thierry Davaut, élu de la liste « En avant Saint-Cyr »**



Le 18 mai, une nouvelle édition de « Un café avec un policier » a permis au public d'échanger avec les policiers municipaux, leurs homologues de la police nationale et de la CRS 41, renforçant ainsi le lien de proximité dans un environnement moins formel que celui d'un poste de police.



Les seniors se sont retrouvés à l'Escale pour profiter ensemble d'un repas chantant animé par l'orchestre Franck Sirotteu le 21 mai dernier.



Le 8 mai 2022, Philippe Briand, Maire, accompagné du conseil municipal, d'associations d'anciens combattants, de sapeurs-pompiers, de gradés de l'armée et de nombreux Saint-Cyriens, étaient réunis pour un moment de recueillement dans le parc de la Perraudière.



Le samedi 21 mai, à l'ombre des tilleuls du parc de la Perraudière, la troupe de l'Entourloupe a conté les grandes étapes de la vie de Molière. Un récit théâtral puisque ponctué de lectures de Don Juan, Les précieuses ridicules ou encore Tartuffe.



Début mars, une collecte pour l'Ukraine a été menée par la Ville en lien avec l'Association des maires d'Indre-et-Loire, la protection civile et les associations saint-cyriennes. Elle a permis d'envoyer près de 180 colis. Merci à tous pour votre mobilisation !

Après deux années de pause due à la pandémie, les familles saint-cyriennes se sont retrouvées avec bonheur pour un grand moment de fête à l'occasion du carnaval le 26 mars dernier.



Le lundi 16 mai, Sarah Guyot, kayakiste multi-médaille en coupe du monde, a rendu visite aux élèves de CM1 de l'école Anatole France. Sa venue récompense cette classe arrivée première de sa catégorie lors d'un quiz olympique organisé par le Comité régional olympique et sportif Centre-Val de Loire.

Tous les enfants des écoles de la ville, leurs parents et les enseignants étaient invités à l'Escale le mardi 31 mai pour la cérémonie du passage des élèves de CM2 vers la sixième.



PRESSE

ROMANS ENFANTS



Il y a 1 001 façons de lire une même histoire ! L'équipe de la bibliothèque municipale et certains abonnés se sont prêtés avec humour au jeu de la photographie pour valoriser la lecture dans le cadre de la campagne #jeliscommejeux initiée par le Centre national du livre.



cirque • musique • contes

# QUARTIERS d'été



DÈS 15 H

Carré Vert 

Jardin Ch. Perrault 

  
Saint-Cyr-sur-Loire

